



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

DEPOSÉ AU GREFFE LE

Réservé
au
Moniteur
belge



22038959

16 MARS 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 0401 241 290

Nom

(en entier) : **Etablissements Glorieux**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Bois des Hospices (BL) 1, 7522 Tournai**

**Objet de l'acte : RÉUNION DE TOUTES LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ENTRE LES MAINS
D'UNE PERSONNE (article 2:8 CSA)**

Dépôt, en application de l'article 2:8 du Code des sociétés et des associations (CSA), d'une déclaration relative à la réunion de toutes les actions de la société entre les mains d'une personne (y compris l'identité de cette personne), signée en date du 9 février 2022 par l'administrateur délégué de la société.

Arthur van Greunsven
Mandataire

Pour dépôt simultané : Déclaration en application de l'article 2:8 du CSA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).